



INTERVENTIONS DANS LE CADRE DU RSA (Revenu de Solidarité Active)

ANNEE 2019

L'ADAV 33 est un des acteurs départementaux de l'Insertion, et ce par convention avec le Département de la Gironde, elle est :

- Instructeur du RSA
- Référent unique pour les dossiers de familles domiciliées à l'ADAV33
- Signataire des contrats d'engagements réciproques et force de proposition d'offres d'insertion diversifiées (particulièrement insertion par l'activité économique, habitat, accompagnement social)
- Intervenant en complément des services référents MDSI ou CCAS (pour les familles sédentarisées), par un appui technique ou un accompagnement autour de l'insertion sociale ou économique/ou de projets habitat, pour les familles domiciliées sur les territoires
- Participant régulier aux EPT* et ERI* du Département sur les différents territoires, principalement sur les Pôles des Graves, des Portes du Médoc, du Libournais et du Langonnais.

Caractéristiques de l'intervention de l'ADAV33 :

L'ADAV33 accompagne les Gens du voyage à partir de sa connaissance acquise au fil des années et de ses rencontres avec les familles, dans le cadre des dispositifs de droit commun, en prenant en compte certaines particularités ou difficultés comme : les conditions de vie, la mobilité, l'illettrisme, la structuration familiale, les particularités culturelles, les rapports parfois complexes – emprunts de représentations mutuelles – entretenus entre la norme et les groupes minoritaires, etc.

L'intervention de l'ADAV33 s'inscrit dans le dispositif de droit commun du RSA. Elle est **complémentaire** aux interventions des services généralistes du Département ; elle peut être aussi **supplémentaire** lorsque les réponses, pour différentes raisons, ne peuvent être activées directement par les services généralistes.

Mode d'intervention de l'ADAV33 :

- * A partir de son activité domiciliation dans les trois lieux d'élection de domicile Talence-Langon-Libourne, sont proposés des rencontres individuelles et des ateliers collectifs.
- * Sur les lieux de vie des familles – aires d'accueil – lieux de stationnement ou d'habitation.
- * Dans des permanences déconcentrées, dans les locaux des MDSI principalement, mis à disposition par le Département par conventions ou dans les Centres Sociaux (exemple : Mérignac).

Le dispositif RSA, au-delà du revenu qu'il procure, permet de mettre au travail une démarche d'insertion avec les familles, en vue d'une amélioration de leur autonomie sociale, d'une plus grande aisance dans les démarches administratives et de l'acquisition de nouvelles compétences dans différents domaines (social, économique, civique, etc.)

* *ERI : Espace Ressource Insertion*

* *EPT : Équipe Pluridisciplinaire Territorialisée*

Cette démarche d'amélioration de l'autonomie est assurée par :

- ⇒ Des accompagnements individualisés auprès des familles, autour principalement de l'autonomie sociale, l'autonomie économique (micro-entreprise, auto-entrepreneur, formation, accès à l'emploi), et l'amélioration des conditions d'habitat.
- ⇒ Des ateliers collectifs réguliers autour de plusieurs thèmes.

LES ATELIERS :

A Talence :

- **20 ateliers « Vie Pratique » ont été proposés :**
Autonomie administrative – Info-droits – Bilan santé – Café parentalité – Santé – Alimentation – Accès aux droits CAF
80 personnes ont été concernées par ces ateliers
- **59 ateliers « Insertion par l'économique »**
Création d'entreprise – Gestion – Déclaration des revenus – CMU – Gestion dématérialisée
425 personnes convoquées – 214 participants ont participé à ces ateliers collectifs, les autres personnes préféreront l'accompagnement individualisé
- **20 ateliers « Accès aux Droits par le Numérique »**
Sensibilisation à l'outil, création d'une adresse mail – consultation des sites, etc.
85 personnes orientées vers ces 20 ateliers
41 participants, les autres personnes préféreront l'accompagnement sans rendez-vous et individualisé, lors d'accueil informel à l'occasion des retraits de courrier au service domiciliation.

Sur les territoires girondins :

A Libourne :

- Divers ateliers sont proposés dans les locaux du Centre Social :
Pictolire – Autonomie administrative – Insertion par l'Economique – Santé – Femmes (avec la MDSI de Coutras) – Jeunes et RSA.

43 ateliers proposés qui ont concerné 260 participants, dont 191 sont domiciliés à l'ADAV33. Les participants peuvent être concernés par plusieurs ateliers.

A Langon/Toulenne :

- A Langon puis Toulenne sont mis en place des ateliers et des accueils individualisés :
- Des permanences Insertion par l'économique avec une fréquence de deux par mois, soit 20 permanences qui ont concerné 80 personnes.
- L'espace accès aux droits par le numérique est animé autour d'une borne tactile – trois plages horaires par semaine sont consacrées à cette approche et ont concerné 680 participants sur l'ensemble de l'année.

▪ Ambarès et les Hauts de Garonne :

ATELIERS FEMMES :

- Ce projet est co-réalisé avec le Pôle Territorial, la MDSI, le CCAS d'Ambarès et l'ADAV33.

Il a identifié des thèmes et proposé un programme annuel d'ateliers concernant l'alimentation, le bien-être, les gestes de premier secours, l'accès aux droits – les activités professionnelles.

En 2019, sur 88 personnes convoquées, 63 ont participé aux 14 ateliers proposés entre décembre 2018 et mai 2019. Le taux de participation s'élève à 71%.

Le temps fort de l'année 2019 a été l'organisation par 8 participantes, d'un repas convivial à destination de tous les partenaires et participantes du projet. Cette démarche s'est faite sur la base du volontariat.



*Atelier Loisirs – Bien être,
Ambarès et Lagrave mars 2019*

Les interventions en ateliers sont assurées à la fois au siège de l'Association et sur les territoires girondins. Dans ce dernier cas, ces ateliers sont réalisés principalement en partenariat avec les pôles de solidarité, les MDSI et/ou les CCAS (Langon, Hauts de Garonne), et font appel à divers acteurs du territoire en fonction des thématiques abordées.

Ce sont des ateliers d'acquisition ou d'amélioration des compétences. Ces ateliers proposés comme une nouvelle façon d'accompagner l'insertion ont dû être expliqués au début, ils sont maintenant bien mieux compris et mieux investis par les personnes concernées.

L'activité RSA en quelques chiffres durant l'année 2019 :

- ✚ **1 210 bénéficiaires du RSA** domiciliés à l'ADAV33 ont des contrats valides.
- ✚ **793 contrats d'engagements réciproques** annuels (CER) ont été signés en 2019.
- ✚ **Saisines EPT** réalisées à Talence.
- ✚ L'ADAV33 assure des appuis techniques auprès des services référents (MDSI – CCAS) pour un certain nombre de situations pour lesquelles elle est sollicitée, compte-tenu des particularités des publics. Ces appuis techniques sont réalisés à la demande des référents, et à partir de « Fiches Uniques de Prescription » ou d'orientations directes.

- ✚ L'équipe ADAV33 participe aux réunions de plusieurs EPT (Équipe Pluridisciplinaire Territoriale) et ERI (Espace Ressource Insertion) sur plusieurs territoires, principalement : Pôle Territorial des Graves, du Sud Gironde, de la Haute Gironde, du Libournais, et Portes du Médoc.

Les moyens humains :

Une organisation des compétences en interne permet ces accompagnements. L'ensemble des professionnels de l'ADAV33 est mobilisé sur tout le département, l'accompagnement est structuré autour de 3 axes, en fonction des problématiques et des potentiels de chaque famille et réparti en trois types de contrat d'engagement réciproque :

- « Très social »
- « Social »
- « Économique »

Les accompagnements sont attribués aux référents soit en fonction du contenu du contrat ou/et du lieu de vie principal de la famille, en alliant ainsi la thématique du contrat et le territoire de vie de la famille.

Les moyens :

7.77 ETP dont 2,90 pour l'Insertion Par l'activité Economique